Image not found or type unknown

Expulsion majeure sans resources

Par **grs margaux**, le **19/04/2017** à **11:20**

Bonjour, je me présente je suis Margaux, j'ai 22 et aujourd'hui je suis sans ressources. Je vivais chez le conjoint de ma mère depuis quelques mois jusqu'à ce qu'il m'expulse car je ne trouve pas de travail. A-t-il le droit ? Ma mère peut-elle me laisser à la rue sans rien ? J'aimerais connaître mes droits.

Merci d'avance

Par **youris**, le **19/04/2017** à **13:50**

Bonjour,
Vous devez demander à votre mère de vous aider dans le cadre du droit de secours prévu par le code civil.
Le conjoint de votre mère n'a aucune obligation envers vous, si vous viviez chez lui, il a le droit de vous mettre dehors.
Voyez une assistante sociale.
Trouver du travail serait effectivement une solution.
Salutations

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés